



Techniques ambulancières **CWC.05**

Information pertinente – Déroulement du démarrage de la formation

Voici les étapes, ainsi que les dates importantes concernant le processus de sélection des candidats.

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
 - Être âgé d'au moins 18 ans;
- Avoir cumulé 6 unités de sciences physiques 416 ou l'équivalent;
- Être titulaire d'un permis de conduite de classe 4A (conducteur de véhicule d'urgence).

Étape 1

Coût :

L'inscription au Collège

aucun

Le candidat doit se présenter au Collège pour remplir le formulaire d'inscription et avoir avec lui :

- une copie de son certificat de naissance;
- une copie de son diplôme d'études secondaires (DES) (et tout autre diplôme);
- une copie de son relevé de notes du secondaire;
- une copie de tout autre relevé de notes (cégep, université ou autre);
- une copie de son permis de conduire de classe 4A
 - o ou preuve d'une démarche en cours¹ : résultat papier de l'examen visuel passé à la SAAQ.

¹ Toutes les informations concernant la démarche pour obtenir un permis de classe 4A sont présentées à la page 3.

Étape 2 **Passation du TAPTA** (test d'aptitudes physiques pour techniciens ambulanciers)
Date : **à déterminer**
Coût : **100 \$**

Les candidats qui rencontreront les critères présentés ci-haut seront convoqués au TAPTA le dimanche 1^{er} février.

Le TAPTA est un test d'aptitudes physiques développé à partir d'une analyse de la fonction de technicien ambulancier. Ce test mesure autant la force physique que l'endurance cardio-respiratoire.

Les candidats doivent réussir à compléter le parcours en 6 minutes 25 secondes.

Étape 3 **Entrevue de sélection et TIP** (test d'intérêt et de personnalité)
Date : **à déterminer**
Coût : **aucun**

Les candidats qui auront réussi le TAPTA seront tous convoqués à une entrevue de sélection de groupe et à passer un test psychométrique (TIP).

En avant-midi, les candidats seront rencontrés en groupe de 5 pour l'entrevue de sélection.

En après-midi, ils passeront le TIP, qui sera analysé par un spécialiste de Montréal et ensuite interprété par une conseillère d'orientation.

Étape 4 **L'acceptation des candidats retenus !**

Les 20 candidats retenus seront contactés. Ils devront avoir obtenu leur permis de classe 4A pour être admis lors de la première journée de classe qui aura lieu le 2 mars 2009, sans quoi ils ne pourront débiter la formation.

Coûts associés à l'étudiant admis à la formation

Paiement des tests : 100 \$
Paiement de l'inscription : 180 \$/bloc de cours (il y a trois blocs de cours au total)
Uniforme obligatoire : environ 800 \$ (incluant bottes et matériel obligatoire)
Volumes : à déterminer avec les enseignants

→ Pour toute demande d'informations supplémentaires, contactez Jeanne-Mance Ayotte au 819-539-6401 poste 2263.

Précisions concernant la demande de permis de classe 4A

Le permis de classe 4A (pour la conduite d'un véhicule d'urgence) est obligatoire pour assister aux cours.

Pour obtenir la classe 4A, il faut de l'expérience de conduite, c'est-à-dire avoir cumulé 24 mois d'expérience comme titulaire d'un permis probatoire ou d'un permis de conduire de la classe 5.

Il faut aussi réussir un test visuel passé directement dans les bureaux régionaux de la SAAQ (Trois-Rivières et Shawinigan).

Il faut obtenir une évaluation médicale, signée par un médecin.

Il faut réussir un examen théorique seulement, il n'y a pas d'examen pratique.

Voici, concrètement, les étapes à suivre :

- 1^{ère} étape : se présenter à la SAAQ sans rendez-vous et passer le test visuel (gratuit).
- 2^e étape : faire remplir le formulaire médical par un médecin (coût variant selon le médecin) et retourner à la SAAQ pour le remettre.
- 3^e étape : prendre un rendez-vous pour le test écrit (10\$ pour la passation et 11,97\$ pour le changement de classe sur le permis).